



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 24 janvier 2023]

Date de la convocation

18 janvier 2023

Date de mise en ligne

26 janvier 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 5

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Elisa GILLET, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Corinne DARMANI, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Thierry VOGELAAR, Isabelle BEAUVAIS, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Martine MOSTARDI,

Absents : Thomas DOMENECH

N° 003/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Modification du Règlement intérieur : commission de cohésion sociale

Madame le maire rappelle que la Politique de la Ville est une compétence dévolue à la communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et que la commune de Gaillac pilote et anime pour sa part différents dispositifs et programmes relevant de la cohésion sociale (Projet social de Territoire) nécessitant d'être étudiés et débattus en commission municipale.

Il est donc proposé aux élus de modifier le règlement intérieur du Conseil Municipal (joint en annexe) afin de renommer « Commission de Cohésion sociale » l'actuelle Commission Politique de la Ville, sans modifier le nombre de ses membres.

1 annexe

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification du règlement intérieur telle que détaillée ci-dessus,

AUTORISE Madame le Maire, ou l'Adjoint Délégué, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

Fait à Gaillac le 25 janvier 2023